



Chaque espèce dépend des autres, nous sommes tous unis par des liens invisibles indispensables à l'équilibre de la vie terrestre.

Vous souhaitez devenir bénévole, faire un service civique, aidez par tous moyens à la sauvegarde des espèces sauvages, contactez l'association **Goupil Connexion**  
Hôpital de la faune sauvage,  
760 Av de l'Europe 34190 Laroque



Hibou petit duc



## CONTENEURS COMMUNS

Des conteneurs communs ont été mis en place en 4 points du centre du village pour les habitants n'ayant pas la place d'entreposer chez eux les conteneurs individuels. Nous avons programmé l'installation de cache-conteneurs aux emplacements définitifs retenus en concertation avec les habitants.

Rappel:

Noir : ordures ménagères

Bleu: **UNIQUEMENT** emballages recyclables

Papier et Verre: conteneurs aux sorties du village, rue des Carrièrettes, et derrière le hangar communal

Tout autre déchet (pièces automobiles, poussettes, meubles, électroménager etc...) doit être apporté en déchetterie

Les conteneurs individuels ne doivent pas être entreposés sur la chaussée et le domaine public. Ils doivent **IMPERATIVEMENT** être rentrés après le ramassage. Si vous ne pouvez pas entreposer ces contenurs individuels dans votre propriété, vous devez les rapporter en mairie.

## DÉCHETS, ORDURES MÉNAGÈRES ET POLLUTION

### Le dépôt sauvage ou délibéré dans la nature ou sur des terrains privés

Le dépôt d'ordures est interdit dans la nature ou sur le domaine public et il est également interdit sur les terrains privés. C'est le propriétaire qui est responsable si l'accumulation d'objets divers ou déchets sur une propriété constitue une atteinte à la salubrité publique, par exemple en provoquant des odeurs, en présentant un risque d'incendie ou de pollution des sols ou de l'eau ou en attirant des nuisibles. Le maire peut ordonner l'enlèvement au détenteur de ces objets dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

### Les produits dangereux pour la nature et donc pour la santé:

Les huiles de vidange ne doivent pas être jetées à l'égout ou dans la nature. Il s'agit de substances hautement toxiques qui entraînent de très importantes pollutions de la nappe phréatique. Elles contiennent de nombreux éléments toxiques pour la santé et l'environnement : métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques. Déposez vos huiles de vidange afin qu'elles soient recyclées en déchetterie (bacs d'huile pour vidange et leurs récipients), ou chez certains garagistes et distributeurs automobiles. Vérifiez régulièrement que votre véhicule ne perd pas d'huile. Ce sont 1000 mètres carrés d'eau qui peuvent être pollués par un seul litre d'huile de vidange!

## LE FOYER COMMUNAL

Depuis son inauguration en juin, les habitants se le sont visiblement approprié et tous nous disent leur satisfaction et son confort d'utilisation. Le planning d'utilisation se remplit. La location pour des événements familiaux des habitants au cours des 6 premiers mois d'utilisation a contribué à compenser d'autant les frais de fonctionnement du bâtiment. Quelques rappels: la réservation ne peut se faire « au dernier moment » et doit être anticipée, selon les modalités établies : caution, attestation d'assurance responsabilité civile spécifique, état des lieux établi avant et après l'utilisation etc...

L'utilisation pour les associations est gratuite selon le planning établi pour leurs activités régulières et pour leurs réunions (ex : assemblée générale). Elle est facturée 30 € pour les événements exceptionnels qu'elles organisent (loto, spectacles etc...)

Renseignez vous en mairie pour les modalités ou pour proposer de nouvelles activités

Rappel pour une utilisation dans les meilleures conditions : le responsable de chaque activité doit s'assurer avant de quitter les lieux que toutes les portes sont refermées, le matériel rangé et les lieux en état d'accueillir les suivants (matériel de ménage disponible et accessible dans le premier placard de la grande salle)

## LES ASSOCIATIONS AU FOYER COMMUNAL



Actuellement, sous l'égide de L'ASC St Jean de Serres vous est proposé de la Gym le mardi soir et le vendredi matin, des cours de rock le jeudi soir, du théâtre d'improvisation pour les adultes le mardi soir, des activités manuelles dans le cadre du «partage des savoirs » le jeudi après midi.

L'association « le bel automne » se réunit le mardi après midi.

Les enfants de l'école y pratiquent les cours de gym le lundi après midi durant la saison hivernale.

Vous trouverez le planning des activités régulières sur le panneau d'affichage installé à l'entrée du foyer, ainsi que les coordonnées des responsable de chaque activité



## JEAN FERRAT CHANTÉ PAR JACQUES MAGNARD

L'association du Bel Automne a rendu hommage à Jean Ferrat en organisant un concert avec Jacques Magnard au foyer communal



## LE REPAS DES AINÉS, une tradition à retrouver

Comme promis, grâce au nouveau foyer, la municipalité a invité les aînés du village mardi 14 janvier, à venir fêter la nouvelle année ensemble. Les 25 Saint Jeannais présents, accueillis par Andrée Roux, Jean François Mornico et Joëlle Mazoyer ont dégusté un menu gastronomique élaboré par le traiteur Bruno de Rousson. L'ambiance était conviviale et chaleureuse.

Les aînés qui n'ont pu participer à la fête ont reçu comme les années précédentes un panier gourmand qui leur a été apporté par les élus. Un grand merci à Joëlle pour son aide et l'organisation qu'elle a su gérer avec bonne humeur comme d'habitude.



## L'AIPE

Nous saluons le dynamisme de l'association de parents d'élèves du RPI Saint Jean de Serres / Cardet « ensemble pour les enfants » dont la Présidente est madame Sabrina Lopez et le vice président monsieur Thierry Martinez. Depuis la rentrée, ils ont organisé une vente d'oreillettes sur les 2 villages, un loto au foyer de Cardet, le goûter de Noël avec chorale des 2 écoles et même la venue du Père Noël. De belles initiatives qui permettent à tous, parents, enfants enseignants, élus des deux villages de se rencontrer en alliant convivialité et récolte de fonds pour la réalisation des projets des deux écoles. Bravo à eux !

Pour 2020, prévoyez dès à présent votre déguisement pour la fête du carnaval et le bal masqué du 7 mars au foyer de Saint Jean de Serres !



**Carnaval et bal masqué  
le 7 mars au foyer  
communal de Saint Jean**



## MARCHÉ DE NOEL AU FOYER

Samedi 7 décembre le « Club du partage des savoirs » de l'ASC a organisé son marché de Noël. La boutique éphémère joliment décorée a permis à l'association de se constituer une petite cagnote pour les futures activités.

Les objets en vente étaient tous réalisés par la quinzaine de membres qui se retrouvent les jeudis après-midi en ateliers d'artisanat: objets en bois, tissu, tricot, de la peinture sur verre, les cadres, les bougies ou les décorations de table faisaient le bonheur des acheteurs qui y ont trouvé une belle inspiration pour leurs cadeaux de Noël.

Photo Danièle Meunier



## L'ARBORETUM, commémoration



Dès son premier mandat de maire, Pierre Barral avait eu l'idée de réserver un espace de la commune, entre les vignes et les habitations, pour créer un arboretum communal. C'est un lieu paisible où la vue magnifique appartient à tous.

Tel « l'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono, Pierre Barral avait une vision tournée vers la protection de la nature. L'arbre, c'est le producteur d'oxygène, le capteur de gaz carbonique, le symbole de la vie: planter un arbre, c'est se projeter dans l'avenir, c'est croire en un avenir.

En 1999, les premiers arbres ont été plantés, un pour chaque enfant né dans le village. La tradition s'est perpétuée avec le maire suivant Jean-Luc Aigoïn et l'arboretum a été inauguré officiellement le 15 novembre 2014.



En 20 ans, beaucoup d'arbres ont été plantés. Certains n'ont pas résisté à la sécheresse et aux canicules que nous avons subies. Peut-être aussi ne leur avons nous pas porté assez d'attention...

Depuis leur installation, les panneaux installés en 2013 se sont détériorés. C'est pourquoi, à la demande de Madame Barral, ils ont été enlevés.

Le 26 octobre 2019, 11 jeunes arbres ont été plantés pour les 11 petites Saint Jeannais nées depuis 2014 : Lina, Abdelhafid, Safya, Tess, Juliette, Tymael, Léandre, Naomi, Luis, Nino et la petite dernière Amandine. Ces 11 jeunes arbres vont devoir prendre racine et grandir dans cette terre de Saint Jean de Serres, de nouveau bien arrosée. Les conditions leur sont favorables pour l'instant. A nous tous d'en prendre soin quand elles deviendront plus difficiles !

Une plaque en l'honneur de Pierre Barral a également été dévoilée au bord de l'Olivette qui jouxte l'arboretum et qu'il avait choisi de céder à la commune en 2014.

## BONNE RETRAITE A NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Samedi 26 octobre de nombreux Saint-Jeannais se sont réunis pour fêter le départ à la retraite de Corinne Vielles. Andrée Roux l'a remerciée à cette occasion «Après trente-trois années au secrétariat de la mairie, Corinne a côtoyé plusieurs maires, elle a toujours été dévouée, discrète, d'une grande loyauté et très consciencieuse. Elle a été d'une grande disponibilité et d'une aide précieuse à l'élue que je suis» Corinne Vielles peut désormais profiter d'une nouvelle étape de la vie en compagnie de sa famille. Elle a tenu à communiquer dans ces lignes son remerciement à la municipalité pour l'organisation du moment de convivialité et de remise de cadeaux. Corinne remercie également toutes celles et ceux qui se sont manifestés, pour leurs messages, cadeaux ou leur présence ce jour-là.

## LES OISEAUX SOIGNÉS PAR GOUPIL CONNEXION

Samedi 7 septembre, c'est par un belle fin d'après-midi ensoleillée que les membres de l'association Goupil Connexion sont venus remettre en liberté quelques oiseaux soignés à l'hôpital de la faune sauvage de Laroque.

Ces oiseaux victimes de la canicule ou d'accidents ont pu retrouver leur envol dans les mains des participants. Les enfants des écoles de St Jean et Cardet accompagnés de leurs parents et d'autres habitants ont reçu une belle information sur la biodiversité des animaux urbains et périurbains grâce à Marie-Pierre Puech fondatrice de l'association et vétérinaire. C'est après ce cours de nature en plein air que tous ont eu l'émotion de voir partir les jeunes faucons crécerelle de l'année, des tourterelles, une chouette hulotte, des petits ducs, des chouettes chevèches, des pigeons ramiers, autant d'espèces qui vivent sur le territoire de notre commune. L'hôpital reçoit plus de 3000 animaux à l'année. C'est grâce à l'engagement des bénévoles et salariés de l'hôpital que des centaines d'animaux sont soignés chaque année.

Si vous souhaitez des informations sur le traitement à apporter à un animal sauvage que vous avez trouvé, rendez-vous sur leur site internet: <http://goupilconnexion.org/>



## ÉCOLE

TBI : L'agglomération d'Alès a fait le choix d'équiper toutes les classes de tableaux numériques interactifs, la seule classe de l'école qui n'en était pas encore pourvue a été équipée pour la rentrée 2019.

Portail : le mécanisme d'ouverture électrique du portail étant défectueux, nous avons aussitôt programmé son remplacement. A cause d'un incendie dans l'usine qui les fabrique, celle-ci n'a pas été en mesure de livrer immédiatement le matériel commandé. Conscients de la gêne occasionnée pour les familles et l'équipe éducative, nous avons installé une sonnette provisoire. L'entreprise qui doit installer le nouveau matériel nous a assuré que tout devrait être rentré dans l'ordre avant la fin janvier.

## GARDERIE

Des parents nous ont fait part de difficultés qu'ils ont rencontrées pour inscrire leur enfant à la garderie du soir à l'école, le site indiquant que le nombre d'enfants maximum (14) était atteint, alors même qu'il n'y avait pas toujours 14 enfants effectivement présents à la garderie. Nous avons informé les services de l'agglomération d'Alès de ce problème. Il nous a été répondu qu'en cas de problème, il était conseillé d'appeler la DRUC, Direction des Relations avec les Usagers et les Citoyens, afin que l'inscription puisse être validée jusqu'à 19 enfants inscrits. Pensez aussi à annuler l'inscription de votre enfant au cas où il ne resterait pas en garderie : non seulement toute inscription est facturée, mais aussi annuler une inscription permet de libérer une place.

## VISITE AU RÉGIMENT DU 4<sup>e</sup> Régiment du matériel

Les correspondants défense de Saint Jean, invités par le colonel Ramos, responsable de la défense de la région, se sont rendus début décembre, au 4<sup>e</sup> Régiment du Matériel de Nîmes pour une visite des installations et une réunion de travail.



En plus de la visite des lieux et des explications très intéressantes sur les opérations de ce régiment en Afghanistan et au Mali, le colonel Ramos nous a conseillé de motiver les jeunes de nos communes du Gard à s'inscrire en mairie en vue d'effectuer leur journée citoyenne. Il est d'ailleurs recommandé aux jeunes avant 18 ans de se rendre sur les sites de la JCD où tout est expliqué de façon très simple. voici les liens :

<https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>

## EXPOSITION D'INFORMATION SUR LE VIDOURLE

La commune étant située sur le bassin versant du Vidourle, nous sommes adhérents à l'EPTB Vidourle, chargé de la surveillance, de la prévention du risque inondation et de l'entretien des berges de ses affluents, le Bay et le Lassaut. Nous rappelons que différentes conventions peuvent d'ailleurs être signées entre les riverains qui ont obligation d'entretenir les berges le long de leurs parcelles et l'EPTB pour faire réaliser cet entretien.

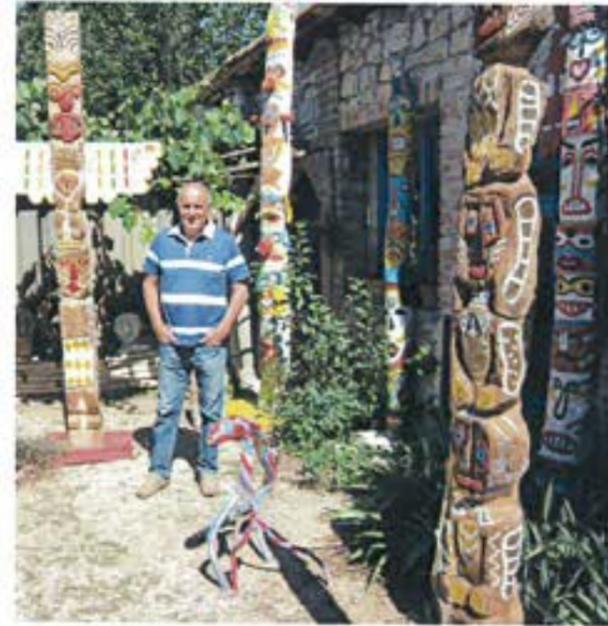
L'EPTB Vidourle a réalisé et mis à la disposition des communes une exposition sur ses activités et la prévention du risque inondation. Nous avons postulé pour que cette exposition soit installée au foyer dans les semaines à venir.



Le Bay, affluent du Vidourle



## PLACE AUX ARTS 10<sup>e</sup> ÉDITION



Cette année l'exposition a fêté sa 10<sup>e</sup> édition. Pour marquer cette édition, l'équipe a souhaité mettre à l'honneur un artiste; le choix s'est porté sur Jean Pierre MONTEIL, peintre sculpteur, Saint Jeannais mais surtout, l'un des fondateurs de cet événement.

Aussi, pour donner une nouvelle éthique à « Place aux Arts » et suivre le fil conducteur arts & artisanat, le coin restauration a proposé au menu, des produits du terroir et boissons artisanales.

70 exposants ont été accueillis par les habitants du village que nous tenons à remercier une année encore d'avoir prêté et aménagé leurs maisons. Des peintres, des sculpteurs, des photographes, des céramistes, des artisans d'art étaient installés dans les rues et d'autres ont pu exposer leurs œuvres dans des caves, garages transformés en galerie.

Cherchant à innover, la 10<sup>e</sup> édition s'est voulue encore plus mouvementée, colorée, animée et généreuse.

**Mouvementée**, Le groupe PELOURINHO DA BAHIA a fait une démonstration de l'art de la Capoeira, un fascinant mélange de combat et de danse brésilienne rythmé au son du berimbau.

**Colorée**, l'association ART ATTACK est venue proposer du

Street-art au cœur même du village. C'est avec des bombes de peintures de toutes couleurs que les promeneurs ont pu s'initier à cet art urbain en créant une œuvre collective.



**Animée**, déjà marquée par le rallye photo, les ateliers libres, les ballades au son de la guitare et de l'accordéon qui accompagnent les visiteurs, cette année, la harpe a fait son apparition puisque Mayalen, une jeune artiste de 16 ans est venue offrir au public de douces mélodies. Et c'était sans oublier le concert improvisé par les musiciens: Richard, Will, Alain et Michel.

**Généreuse**, grâce aux bénévoles, qui se sont dépensés sans compter pour faire de cette journée encore un succès.

ASC Saint Jean de Serres – 3 Place de l'Église 30350 SAINT JEAN DE SERRES  
[asc.saintjeandeserres@gmail.com](mailto:asc.saintjeandeserres@gmail.com)



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Des enfants de l'école de Saint Jean sont venus accompagnés de leur enseignante pour participer à la commémoration de l'armistice de la première guerre. Les habitants se sont joints aux enfants un peu intimidés pour entonner la Marseillaise avec émotion....

## ILLUMINATIONS DE NOEL



Le Père Noël est arrivé comme prévu sur la place des Platanes, dans son superbe traîneau tiré par un renne et accompagné de son lutin vert. Ils étaient très attendus par de nombreux enfants venus décorer le sapin et ont distribué papillotes et mandarines. Ensuite, autour d'un feu, tout le monde a pu se réchauffer avec un chocolat ou un vin chaud délicieux.



## TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Bien conscients du fait que de nombreux habitants souffrent de ne pas avoir de moyens de locomotion pour se déplacer, il nous paraît indispensable d'arriver à leur proposer des solutions pour aller faire leurs courses, se rendre à Alès ou Nîmes pour des rendez vous médicaux ou faire des démarches administratives. Nous avons sollicité la Région pour obtenir un arrêt du bus LIO de la ligne 12 Nîmes /Saint Jean du Gard. Nous pensions notre cause entendue quand des travaux ont été programmés et en partie réalisés à ce jour par l'Unité Territoriale d'Alès (fin des travaux sur les bas côtés et marquage routier prévus en février).

Les carrefours permettant de rejoindre le village à partir de la départementale D 907 ont été améliorés pour faciliter et sécuriser le passage des bus de ramassage scolaire. Les arrêts de bus sur la ligne droite entre Lézan et Lédignan ont été supprimés...mais le détour par Saint Jean de Serres avec arrêt de bus au centre du village n'a toujours pas été validé pour le passage du bus LIO de la ligne 12. Nous en sommes très déçus et sollicitons à nouveau la Région à ce sujet.

Comme vous avez pu le lire dans le journal d'Alès Agglomération, une expérimentation a été lancée pour la création d'un covoiturage public sur un itinéraire permettant de relier Alès, Anduze et Saint Jean du Gard avec une option passant par Boisset-et-Gaujac, Bagard et Saint-Christol-lez-Alès.

L'expérimentation est en cours et nous souhaitons vivement dans un avenir proche, pouvoir rejoindre cette liaison d'une façon ou d'une autre à partir du centre de notre village

## BROYEUR ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

A notre demande l'Agglomération d'Alès a mis à disposition de la commune un broyeur de végétaux, la dernière semaine de Novembre. Quatre familles ont pu l'utiliser en toute sécurité en présence de l'employé communal Daniel André et en ont été très satisfaites. Nous renouvelerons donc l'opération l'année prochaine.



## ASSAINISSEMENT

Collecteur route des Côtes : L'achat par la commune du terrain destiné à la pose d'un poste de refoulement sera finalisé début février

Les travaux d'assainissement prévus pour supprimer le collecteur seront donc réalisés prochainement par l'agglomération d'Alès.

## TOIT PHOTOVOLTAÏQUE



Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 18 septembre au foyer, le projet se poursuit.

La commune a reçu la Manifestation Spontanée d'Intérêt de la SAS Energie Citoyenne des Lucioles pour l'occupation du toit du foyer et va poursuivre les démarches (publicité à faire dans un journal officiel) avant de formaliser un contrat pour la location de la toiture.

Il est toujours temps de participer financièrement à ce projet collectif et participatif : les documents sont disponibles en mairie.

site internet <http://lucioles-citoyennes.fr/>



## STÉRILISATION DES CHATS

Une 3e campagne menée à l'automne a permis encore 4 stérilisations de chats. (4 au printemps dernier) Une fois opérés, les chats sont remis en liberté à l'endroit de la capture.

Si vous remarquez une recrudescence de la population féline, avertissez-nous en mairie afin de relancer grâce à la fondation CLARA et la SACPA, une autre campagne de stérilisation.

(petit rappel: coût d'une stérilisation 90€)

site internet <https://www.fondationclara.org/>

## TRAVAUX EN COURS ET RÉALISÉS

**Clôture du hangar communal et Plate forme du Skate-parc,** pour une remise en marche optimale, les éléments de skate devront encore être contrôlés avant leur remise en fonction. Pour ces deux chantiers, une subvention notifiées de 7000€ par la région dans le cadre FRI (fonds régionaux d'investissement) nous sera versée à la fin des travaux.

### Entretien des chemins

Une subvention de 3100€ déjà reçue des Fonds de concours de l'Agglomération d'Alès, nous a permis de procéder comme chaque année à l'entretien d'une partie des chemins ruraux.

### Plantations autour du foyer

Dans les mois à venir nos employés communaux vont mettre en place les végétaux prévus pour l'embellissement du parc autour du foyer. Une partie des plantes et arbustes viendront du Département auprès duquel nous avons déposé un projet. Nous avons bénéficié d'une attribution gratuite de 87 plants Grâce au travail des pépinières de l'ESAT Osaris chemin des Minimes à Nîmes. Les pépinières du Gardon d'Atuech viendront compléter les plantations et installer un goutte à goutte. Le paysage sera plus verdoyant cet été!



### Révision et remise en état des bornes à incendie

Toutes les bornes à incendie de la commune ont été contrôlées et remises en état cette année.

### Réparation des canalisations à la station de pompage

Cet été des travaux ont été nécessaires suite à un problème de fuite.

### Installation du deuxième radar pédagogique Route des Cotes

Pour mieux protéger les abords de l'école, un ralentisseur avait été installé route des Cotes, nous avons ajouté un panneau de rappel et un radar bien visible.

### Remplacement des convecteurs de la mairie

Les anciens convecteurs ont été remplacés par des radiateurs plus performants et économes en énergie.

### Eclairage public

Le remplacement commencera dès que les lampes, dont la programmation se fait en usine, auront été livrées » nous a annoncé l'entreprise Vetsel

### Enfouissement de réseaux



Comme expliqué dans la Gazette d'Août, l'éclairage public sera refait chemin du Moulin à Vent. Ces travaux d'éclairage et d'enfouissement des réseaux programmés par le SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) viendront précéder le projet d'aménagement du carrefour avec la Route des Vignerons

## CARREFOUR MOULIN A VENT/ROUTE DES VIGNERONS

Le chemin du Moulin à vent n'est malheureusement pas assez large pour permettre la création d'un trottoir sur toute sa longueur. Pour améliorer quand même la circulation des piétons nombreux sur cet axe, il est nécessaire d'élargir la route en busant le fossé pluvial existant. Cette nouvelle surface permettra la création d'un cheminement piéton séparé de la route.

Au carrefour avec la route des Vignerons, un revêtement coloré marquera le caractère d'espace partagé. Nous étudions la possibilité d'installer deux feux rouges à capteurs pour diminuer les risques des croisements entre les véhicules et ainsi mieux gérer la visibilité de tous.

La vitesse sera réduite à 30Kmh, un ralentisseur et divers passages piétons seront installés devant le cimetière pour protéger la circulation et aux abords du foyer. Un accès aux personnes à mobilité réduite sera aménagé le long du parking du foyer.

Ces travaux seront aussi l'occasion d'améliorer l'écoulement dans le réseau d'eau pluviale, des grilles seront modifiées et de nouvelles seront installées. Le profil de la route sera aménagé pour ralentir l'écoulement des eaux. Les conduites d'eau de pluie existantes seront redimensionnées et délestées vers un réseau secondaire, ainsi les maisons au carrefour seront moins impactées par le ruissellement en cas de fortes pluies.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des projets de territoire (comme ce fut le cas pour le foyer). Les demandes de subventions sont faites, nous espérons que le Département, la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et les subventions au titre des amendes de police permettront de financer une bonne partie du projet.

## SOIRÉE CONCERT 21 FÉVRIER

### Aurélia Sabattier et Jérôme Moreau

Soyez attentifs ! Au mois de février, la municipalité organise un concert d'Aurélia Sabattier et Jérôme Moreau tous deux musiciens professionnels habitants du village. Leur duo Au pied du Tango propose un voyage autour du tango en passant par le jazz et la musique cubaine.

Contact: [aupiedutango@gmail.com](mailto:aupiedutango@gmail.com) ou bien renseignez-vous à la mairie.



## Petites annonces

### Clef trouvée

Une clef de voiture a été trouvée avec son étui près du foyer. Vous pouvez la récupérer à l'accueil de la Mairie.

### Calèche municipale!

Toujours à vendre : jolie calèche d'autrefois, dans son jus, totalement bio, écologique, à carburant recyclable etc... Presque première main! Faire offre à la mairie!

### Fans de belote!

Madame Yvonne Taillefer recherche des amateurs de belote pour créer un groupe! Le club pourra profiter du foyer communal pour se réunir.

### Nouvelles activités

Si vous souhaitez créer de nouvelles activités associatives venez nous parler en mairie de votre projet.



## INFOS PRATIQUES

### Horaires de bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte impasse des Ecoles au rez de chaussée dans l'ancienne salle des associations, les mercredis de 15H à 17H et samedis de 10H à 12H

### Horaires de mairie

- lundi : 16h/18h
- mercredi : 13h/15h
- vendredi : 10h/12h et 16h/18h

En cas d'impossibilité pour vous de venir en mairie dans ces plages horaires, il est toujours possible de prendre rendez-vous à un autre moment.

### Stationnement

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de stationner sur la Route des Vignerons qui est une route départementale ainsi qu'au niveau des ralentisseurs pour des raisons de sécurité.

Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés.



### Factures d'eau - La REAAL Régie d'Eau de l'Agglo d'Alès

La compétence EAU est transférée depuis le 1er janvier 2020 à l'Agglo d'Alès comme nous y oblige la loi.

**En cas de problème** Baisse de pression, dysfonctionnement de robinet d'arrêt, dégâts divers, vous pouvez contacter le service technique de la REAAL 04 66 54 30 90 (diponible 24/24h et 7/7)

**Plusieurs possibilités pour payer** Prélèvement automatique, mensualisation, carte bancaire, chèques, espèces dans les bureaux de poste service EFICASH

**En ligne sur le site** [www.ales.fr/reaal](http://www.ales.fr/reaal) Pour vous simplifier la vie, la REAAL a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez créer votre espace personnel et ainsi déclarer un déménagement, des travaux, suivre votre consommation, relever votre compteur, payer et analyser vos factures etc...il vous suffit de vous connecter et de suivre le lien « je crée mon espace personnel »

Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires en mairie grâce au dépliant distribué par la REAAL.



### Information Service Public 2020



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence Nationale  
des Titres Sécurisés

Les formalités administratives ne sont pas toujours simples à accomplir mais il est difficile d'y échapper !

Depuis 2017, le gouvernement souhaite alléger la vie des Français en simplifiant les formalités administratives relatives aux demandes de carte nationale d'identité et de passeport, de permis de conduire et de carte grise. C'est pourquoi l'Etat a mis à disposition le site de l'Agence Nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr/>

La documentation 2020 sur le site de l'ANTS s'adresse à l'ensemble des personnes en difficultés concernant les démarches administratives sur les titres sécurisés.

### NOM DU FOYER - FEUILLET RÉPONSE A DÉCOUPER

Nous faisons le choix de ne pas donner le nom d'une personne habitant ou ayant habité au village, aussi célèbre soit-elle. Voici la liste des différents noms proposés jusqu'à présent:

LE CERCLE, L'AGORA, LE FORUM, L'OLIVETTE, LA CAPITELLE, LES 4 VENTS, LE MOULIN A VENT, LES BELUGUES, LES LUCIOLES, LES FEUX FOLLETS;) LE HANG'ART, DES MASTROTOTES, ESPACE DU BAY

Complétez ici le nom du foyer que vous préférez. Les choix définitif sera fait lors d'un prochain conseil municipal

votre nom (facultatif): .....

le nom du foyer souhaité: .....

# LA GAZETTE

JOURNAL COMMUNAL DE SAINT-JEAN-DE-SERRES

## CÉRÉMONIE DES VŒUX VENDREDI 31 JANVIER 2020

Les membres du conseil municipal et l'ensemble des employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020, et vous inviter à nous rejoindre au Foyer

pour la cérémonie des vœux, VENDREDI 31 JANVIER à 18h30 autour du verre de l'amitié !

Andrée ROUX

*une Très Belle Année à tous !*



## MISSION LOCALE JEUNES

Comme annoncé dans la précédente Gazette, une permanence de la Mission Locale Jeune a lieu 2 fois par mois les 2e et 4e jeudis au foyer depuis le mois de septembre. C'est une idée que nous avons proposée quand le foyer a été en voie d'achèvement et les résultats sont au rendez vous.

Dès la première permanence, Leslie Roussel, conseillère en insertion de notre secteur, a reçu plusieurs jeunes du village et des environs qui avaient pris rendez vous. En moyenne c'est 5 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et pas encore entrés dans l'emploi qu'elle accueille à chaque permanence : soutien, information sur les formations existantes, leurs droits en matière de logement, santé, mobilité, aide à la construction de leur projet professionnel et connaissance des techniques de recherche d'emploi et de création d'activité.

Actuellement 19 jeunes (11 filles et 8 garçons) pour la plupart de Saint Jean et Lézan, sont accompagnés Et « ça marche ! » Plusieurs d'entre eux ont même déjà pu « mettre un pied dans la vie active » dans le cadre de stage, de contrat d'apprentissage et même de contrat en CDD.

Tel pour prendre rendez-vous : 04 66 56 71 73

Mail : [mljales@mljales.com](mailto:mljales@mljales.com)

Site MLJ : <http://mljalespayscevennes.com/s>

Date des prochaines permanences: 23 janvier, 13et 27 février, 12 et 26 mars

### SOMMAIRE

- Mission locale jeunes
- Travaux en cours et réalisés
- Fêtes du village
- Les associations au foyer communal
- Les oiseaux sauvages
- Infos pratiques

Rédaction, création et production par l'équipe municipale

